

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2^{ème}
Nom de site		Numéro	T10565
Adresse du site	8, rue Port-Mahon	Hauteur	R+8 (27.96m)
Bailleur de l'immeuble	Foncière ADP	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 2100 MHz dans la 4G/5G sur 3 nouvelles antennes en remplacement des 3 antennes 2G/3G/4G existantes. Les 3 antennes 3500MHz 5G sont conservés à l'identique		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes accueillant le 2100MHz 4G/5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120 et 260		
Distance des ouvrants	4 à 7m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+8 (27m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 120° < 5V/m ; 260° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 4V/m - 120° < 5V/m ; 260° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.33m pour les antennes à faisceau fixe 31.92m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

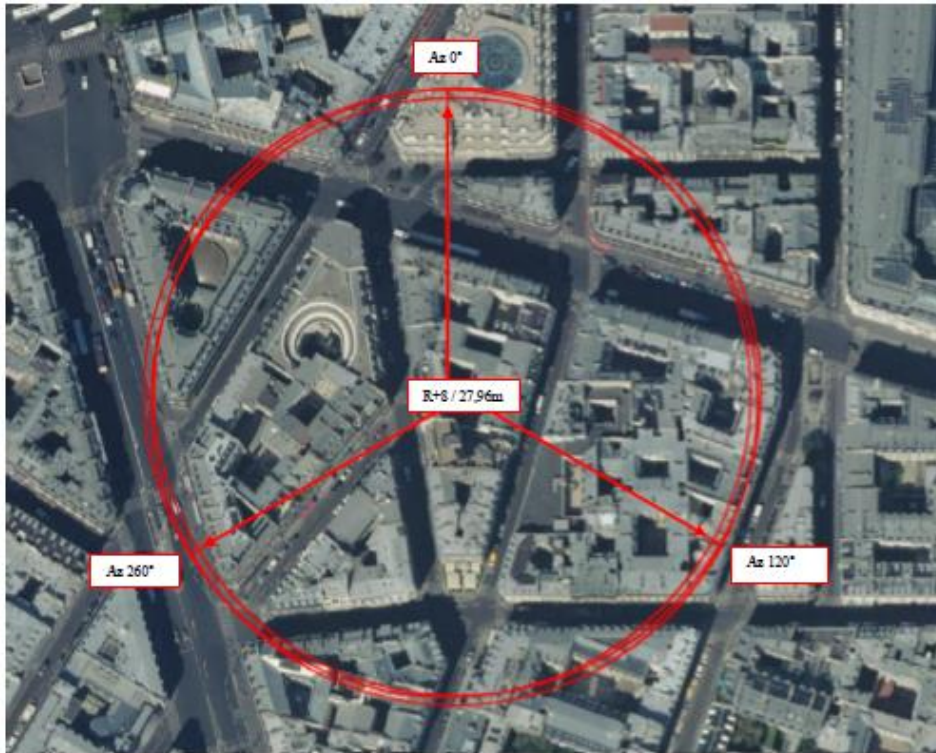
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux et 3 antennes 5G 3500MHZ
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

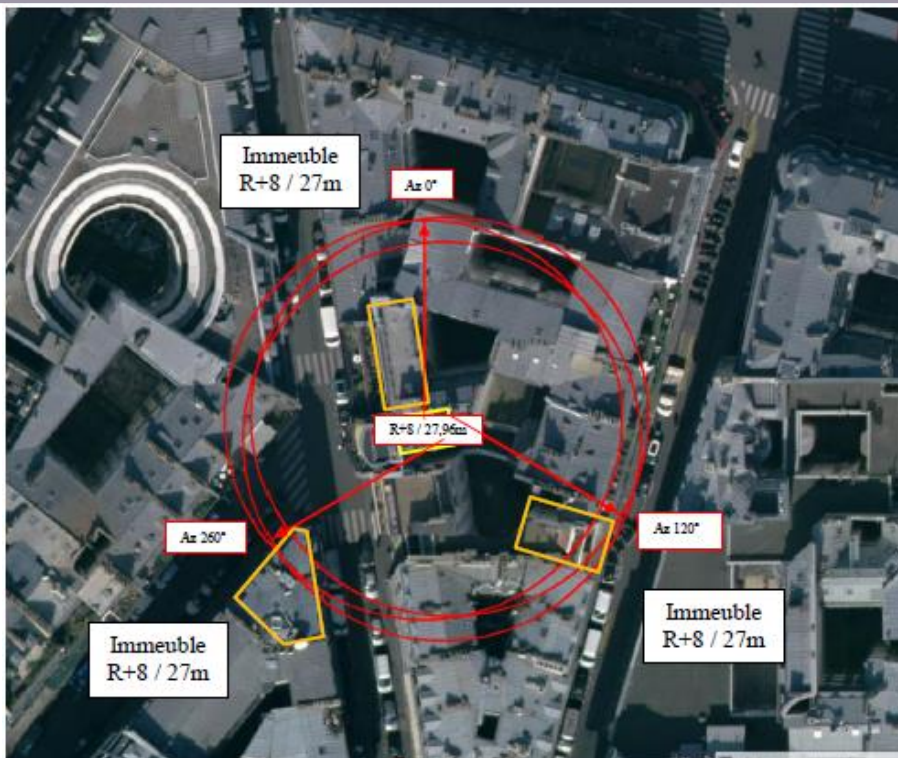
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8 RUE PORT MAHON 75002 PARIS- 2E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8 RUE PORT MAHON 75002 PARIS- 2E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle.



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 260° :

